

REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 27 mai 2025

PROCES VERBAL

Généralités : Le mardi 27 mai 2025, les membres du Comité Directeur se sont réunis au Siège à Bouc Bel Air.

Membres présents : Frédérique Prud'homme, François Hutin, Éric Martin, Denise Seguin, Nadine Jaubert, Saïd Chanfi, Marion Patenotte, Bernard Thomas, Thierry Silvestre, Robert Lupi, Martine Benaros, Michele Wormes, Philippe Delsanto, Jean Christophe Barbusse, Guylaine Legrand.

Membre en visio : Pierre Hermann, Houssein Aboudou, Vincent Lemaire, Janie Fasano,

Membres excusés : Jean Philippe Lespinay, Gaétan Debaudringhein, Amin Kaddouri,

Membres absents : Laurent Fasano, Rémy Rivieccio, Mourad Chetti, Patricia Bataille, Karima Mohamed, Corinne Katsuraki, Valérie Labedan, Patrick Maurin,.

Invité excusé : Jean Pierre Bruyère

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 18h45.

Prise de parole d'Éric Martin, secrétaire général

Le secrétaire général rappelle à tous la date de notre assemblée générale le 21 juin prochain à St Chamas.

Il expose qu'à la suite de la démission de trois membres du comité directeur au cours de la saison (Corinne Katsuraki, Patricia Bataille et Patrick Maurin) il sera procédé à l'élection de trois nouveaux membres. Il présente les 3 personnes qui ont fait acte de candidature.

Il indique également que cette élection étant nominative, elle aura lieu à bulletins secrets, et il est proposé de ne pas louer les boîtiers électroniques mais d'utiliser des bulletins papiers (économie de 1.500 € environ).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

Prise de parole de François HUTIN, Trésorier :

Présentation du règlement financier pour la saison prochaine ainsi que du budget prévisionnel.

Il indique en préambule que le résultat de l'année écoulée est positif et s'élève à 35.510 €, malgré une augmentation des charges salariales de 64.400 € (embauche de Nathalie Lesdema, et reclassement de Guillaume Biziou...)

Cette augmentation a pu être absorbée par les provisions financières (30.000 €) effectuées sur l'exercice précédent et validés en AG et grâce au prix de vente de l'ancien siège du Comité.

➤ En ce qui concerne les dispositions financières pour la saison prochaine, il propose :

- Que pour respecter les instructions de la Fédération, le prix des licences ne soit pas augmenté.
- Que le tarif des engagements des équipes soit augmenté de la manière suivante :
 - Catégorie U 11 : augmentation de 55 € à 75 €
 - Catégorie U 13/U 15 : augmentation de 75 € à 95 €
 - Catégorie U 18/U21 : augmentation de 130 € à 160 €
 - Catégorie Seniors : augmentation de 160 € à 200 €
 - Catégories jeunes en 3x3 de 40 à 60 € et Seniors en 3x3 de 60 € à 90 €
- Que les droits fixes des Clubs restent fixés à la somme de 250 €
- De fusionner dans le règlement financier afférent aux « Dérogations hors délai » les deux types de sanctions financières (selon la date) à la somme unique de 45 €.
- De fixer l'amende pour « Absence de délégué » et de « délégué club non qualifié » à la somme de 50 €.

Mise au vote : Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Les dispositions financières et le budget prévisionnel sont validés.

Le Comité rappelle qu'il est un axe de soutien, aux clubs qui le souhaitent, pour leur accompagnement dans leur demande de dossiers de subvention.

Intervention de Pierre Hermann, Pôle Sportif :

Le président du Pôle sportif présente les évolutions réglementaires proposées pour la prochaine saison :

Les évolutions présentées sont les suivantes :

- En seniors masculin : 4 divisions, nouveauté avec la création d'une DM4, l'objectif est d'affiner les niveaux dans chaque division
 - En ce qui concerne les catégories Jeunes, le groupe de travail (composé des clubs intéressés par le sujet et des membres du pôle) a conduit à la rédaction d'un nouveau règlement dont les axes principaux sont les suivants :
 - La catégorie U 11 est détachée de la Commission sportive Jeunes pour être intégrée à la Commission Minibasket et Jeunesse,
 - Modification profonde de la catégorie U 13 avec l'intégration de la pratique obligatoire du 3x3 : les compétitions de cette catégorie seront composées de 2/3 de Basket 5x5 et de 1/3 de Basket 3x3.
- La formule des championnats sera à deux niveaux : élites et initiés, avec deux phases de poules servant de filtres pour jauger les équipes, et ensuite, formule championnat (poules de 6) dès le mois de janvier.

- Pour les autres catégories, pas de changement pour la mise en place des séries en 3x3.

Mise au vote du règlement figurant en annexe : Ce règlement est adopté à l'unanimité

Parole donnée aux membres du Comité Directeur

Prise de parole de Houssein Aboudou, Commission qualification

RAPPEL CHIFFRES : Nombre de licences FFBB : plus de 630 000 licences :

Nombre de licences Comité : 13 153 licences : RECORD

EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES pour 25/26 :

AJOUT DES SURCLASSEMENTS PAR LES CLUBS : Autoriser, post qualification, l'enregistrement d'un surclassement simple par un club dans FBI puis vérification par le Comité Départemental.

MUTATION : Ne pas limiter le nombre de mutations lors d'une même saison sportive.

TITRE DE SÉJOUR : Suppression de l'obligation du titre de séjour pour la qualification des joueurs.

EXERCICE DE FONCTION : Conditionner les pratiques "entraîner"/ "arbitrer" aux seules personnes ayant coché ces pratiques lors de leur préinscription.

LICENCIÉ VENANT D'UNE FÉDÉRATION ÉTRANGÈRE : Pop-up à la validation de la préinscription pour les clubs + coche de validation dans le processus e-Licence

Prise de parole de Saïd Chanfi, Commission CDO

Observation des arbitres : 7 Observateurs pour 43 observations effectuées sur 57 arbitres.

Formation, stage et suivi arbitres :

- Formation accession Région : 21 arbitres : 3 arrêts, 4 admis
- Formation arbitres adultes : 11 candidats : 3 arrêts, 8 admis
- Stage perfectionnement : 17 arbitres. 1 QCM par mois

Ref 3x3 :

- 11 refs + 2 nouveaux et 1 stagiaire non validé
- 10 personnes intéressées recensées
- 8 sélectionnés au Master de ligue et 2 sélectionnés à l'OPEN Junior league lors du 3xFestival

Formation OTM (e-marque et dirigeant)

- Venelles BC : 10 personnes
- CJL Saint-Chamas : 12 personnes
- BC Allaudien : 20 personnes
- Istres Spot Basket : 20 personnes

Ecole arbitrage

EAD : 44 inscrits : Session 1, validation pratique : 7 juin, Session 2 QCM et entretien : 14 juin

Prise de parole de Jean Claude Barbusse, Commission Répartition

Effectifs :

134 arbitres départementaux (73 %)

50 arbitres de Ligue

1 répartiteur

Volumétrie rencontres & désignations (PRF, PRM, DF2, DM2, DM3, U20 et catégories U11 à U17 en D1 et D2) :

80 % des rencontres avec au moins 1 arbitre désigné et 75 % avec 2 arbitres

979 rencontres Seniors & U20 dont 778 avec arbitres

716 rencontres catégories jeunes dont 549 avec arbitres

Prise de parole de Marin Patenotte, Commission 3x3

Récapitulatif SERIES :

77 Teams, soit environ 500 joueurs pour 31 clubs

Champions par catégories :

- Seniors M : OCC
- Seniors F : BC Millois
- U18 M : USBB
- U18F : CTC de L'Etang
- U15M : Saint Marcel
- U15F : Saint Marcel
- U13 : Martigues

Master de Ligue :

- 8 équipes qualifiées (+ U13F)
- 1 équipe forfait : BC Millois
- 6 équipes en finale
- 2 équipes vainqueurs : en U18M : USBB, en U13M : Martigues

Récapitulatif Open + Accés :

- 6 équipes 18M
- 6 équipes SF
- 8 équipes SM

Qualification Open+ Marseille pour les U18 et Salon de Provence le 8 juin pour les seniors.

Prise de parole de Denise Seguin, Commission Sportive Jeunes

Les finales de Sénas le week-end dernier se sont bien déroulées, avec une mention spéciale pour les U11 où le niveau était bien relevé.

Les finales de dimanche ont donné lieu à des rencontres très serrées et de belle qualité. Un grand merci au club de Sénas pour la qualité de son accueil et la disponibilité sans faille de ses bénévoles.

Merci également à tous les clubs et aux arbitres pour la très bonne tenue de toutes les rencontres, et pour l'excellent esprit sportif qui a régné sur ces 2 jours.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et plus aucune autre question soulevée, la séance est levée à 21H45.

La Présidente

Fred Prud'homme



Le Secrétaire Général

Eric MARTIN

